

Les prochains gros chantiers

Les Picôtières

- La valorisation du patrimoine communal
 - L'embellissement de la place du village
- sont les deux objectifs que le Conseil municipal souhaite mener à bien en réhabilitant l'ancienne grange située sur la place.

Ce bâtiment devenu vétuste et insalubre était sous-utilisé en l'état. Quelques matériels de faible valeur y étaient stockés par les associations et une partie avait été affectée aux sanitaires publics.

La réalisation de deux logements de type T2 permettra d'améliorer l'environnement tout en respectant l'intégration au bâti existant. La gestion en location assurera la couverture des remboursements d'emprunts et devrait même dégager immédiatement une recette pour la collectivité.

Une pré-étude a été réalisée par des élèves architectes ; elle a permis de vérifier la faisabilité du projet.

Les plans et le dossier de Permis de Construire ont été confiés au Cabinet MDR Architectes.



Les Grandes Terres

Le marché de maîtrise d'œuvre a permis de retenir le bureau d'études BET CIERA pour la finalisation des études, la passation des marchés avec les entreprises, la direction de l'exécution des travaux et l'assistance à la réception des travaux.

Le Relais d'Assistantes Maternelles

Depuis le 1er avril, le Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal de Balan, Béligneux et Bressolles a ouvert ses portes.

Afin de couvrir une large offre au niveau de la petite enfance et l'enfance, la municipalité de Bressolles a décidé de devenir partenaire de l'association les Bamb'Ain de Béligneux.

Ainsi, les 'tits Mat'Ain du RAM permettent aux différentes assistantes maternelles de la commune, qui ont adhéré à l'association, de pouvoir se rencontrer les jeudis matins de 9 h à 12 h dans les locaux communaux du périscolaire (derrière la mairie de Bressolles).

Au programme : activités en commun pour les bout'choux (chants,

lecture, jeux, ateliers d'éveil manuel...), lieu de socialisation, moment d'échange et de partage d'expérience pour les assistantes maternelles.

Ce temps collectif est animé par Elodie Lemaire, animatrice du RAM intercommunal et éducatrice de jeunes enfants.

Mais le Relais d'Assistantes Maternelles, c'est également une structure qui a pour rôle d'informer les assistantes maternelles et les parents, notamment en matière de réglementation, de droit et de devoirs mutuels (contrat de travail, rémunération, congés...).

Le RAM peut guider pour préparer le contrat d'accueil de l'enfant et envisager les points à aborder avec l'assistante maternelle : le sommeil,

la télévision, la propreté, les repas, les promenades...

Le RAM met à disposition la liste des assistantes maternelles de la commune et peut éventuellement aider à trouver un(e) assistant(e) maternel(le) qui corresponde aux attentes des futurs parents employeurs.

Une permanence est assurée les lundis, mardis et jeudis de 16 h à 18 h ainsi que le vendredi de 13 h à 15 h 30 sur la commune de Béligneux.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Elodie Lemaire
Tel : 06 16 88 47 61**

@: lesptitsmatainduram@gmail.com

796 route de Genève

01360 Béligneux

Page Facebook :

les p'tits mat'Ain du RAM

Jamais nous n'avons eu à faire face à autant de difficultés dans nos collectivités.

Nous sommes confrontés à une régulière complexité administrative, à des charges supplémentaires (Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales – FPIC, réformes des rythmes scolaires) et en complément à des baisses draconiennes des dotations de l'Etat. **C'est 53 430,00 euros de manque à gagner pour la commune de Bressolles depuis 4 ans.**

Les communes sont ainsi privées d'importantes ressources pour affronter l'augmentation naturelle de leurs dépenses et celles imposées.

Se concerter, apaiser, dialoguer, préparer l'avenir de notre village, c'est l'objectif que je me fixe chaque jour avec toute l'équipe municipale et qui se vérifie dans le cadre du vote du budget primitif 2016 de Bressolles. Ce budget s'appuie sur des années de gestion responsable, qui ont permis de maintenir les

taux de fiscalité malgré la crise et l'inflation.

Néanmoins, aujourd'hui, les revenus fiscaux ne nous permettent plus de produire un autofinancement suffisant pour nos investissements.

Afin de limiter le recours à l'emprunt et de ne pas alourdir la dette de la commune pour les générations futures, nous avons pris la décision de faire évoluer les taux de la fiscalité de 7 %.

Bressolles se doit de maintenir une autonomie financière au sein d'un grand territoire reconnu et au milieu de communes plus grandes.

Avec une épargne nette suffisante, nous pourrions ainsi concentrer nos efforts sur des investissements structurants au service de notre village et de ses habitants.

Un budget d'investissement 2016 qui se veut ambitieux pour démarrer de nouveaux projets :

- Réfection du chemin des Grandes Terres
- Réalisation de 2 logements sur la place du village

- Viabilisation du chemin de Labour
- Construction de 4 logements et d'une nouvelle mairie sur le terrain la cour d'Auguste.

Il faut aussi faire preuve de force et de détermination pour remettre en question tout ce qui ne fonctionne pas ou qui pourrait être amélioré.

Nous devons réfléchir différemment pour trouver les solutions d'une nouvelle organisation au sein de nos territoires. Nous ne pouvons plus réfléchir seuls. La mutualisation des achats et des services doit être le nouvel outil de gestion responsable dans notre territoire.

La force de notre village se doit d'être le courage.

Le courage de se donner les moyens pour maintenir une qualité de services dans un environnement préservé et entretenu tout en étant porteur d'énergie économique, sociale, culturelle, sportive pour le respect et l'identité de Bressolles !

Fabrice Beauvois

Rappels

Lutte contre l'ambrosie

Soyons tous vigilants, luttons contre cette plante allergisante qui met à mal la santé de nos concitoyens ! Arrachons là au plus tôt.

(la lutte contre l'ambrosie est une priorité dans notre région, inscrite dans le Plan Santé Environnement. Par arrêté préfectoral du 3 juin 2013, elle doit être détruite avant sa floraison)

Respectez votre village et vos voisins

L'emploi d'engins bruyants de jardinage, de bricolage et de chantier sont interdits en dehors des plages horaires suivantes :

La semaine de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h uniquement

Les feux de jardinage sont interdits du 15 juin au 15 septembre.

Les feux de chantier sont strictement interdits

Enquête publique de modification du PLU.

Du 23 juin au 22 juillet 2016 en mairie de Bressolles. Toutes précisions sur le site ou en mairie.

La mairie est ouverte au public : le mardi matin de 9 h à 12 h, le vendredi après-midi de 14 h à 18 h, le samedi matin de 8 h 30 à 11 h.

Ne laissez pas vos poubelles toute la semaine sur le trottoir, imaginez si tout le monde laissait la sienne !



Fête Foraine

les 10-11-12 juin.

Samedi 11 : Feux de la St Jean et feu d'artifice

Dimanche 12 : Paëlla

Repas Républicain

le 14 juillet

A midi apéritif offert par la municipalité, barbecue à disposition.